

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix neuf
le onze avril à 20 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de Monsieur LIS

Etaient présents : MM. LIS, FABER, Melle FOUCHE, MM. BOUTET, BOUCHE
DUFOUR, BUJARD, PAPEAU, MONTRON, POUMAILLOUX, MAURELLET, BOISARD,
GUICHAOUA, BOULAN, BROTREAU, BERLAND, DUFEIL, Mme TACQUET,
MM. PELLETIER, CABAL

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. TETARD par M. POUMAILLOUX, VIAUD par M. PAPEAU,
POUGET par M. MONTRON, LACHAUD par M. LIS, TAP par M. CABAL,
NAULIN par Melle FOUCHE

Absents : MM. COLLE

M MONTRON

a été élu Secrétaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la demande présentée le 16 mars 1975 par M. BONET,
Principal du Collège Emile Zola, pour une aide financière de la
Ville permettant courant 1979 des échanges scolaires franco-
allemands avec le lycée de HOHENSCHWANGAU (R.F.A.), le collège
Zola ne pouvant bénéficier cette année de la subvention de l'OFAJ
(Office franco-allemand pour la jeunesse),

DECIDE :

- d'attribuer au collège Zola une subvention exceptionnelle de
1 000 F (mille francs) à prélever sur le crédit "Dépenses
imprévues" du Budget Primitif 1979, chapitre 970 article 669.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre LIS.
Pierre LIS.



/RW 72032
Objet
Subvention exceptionnelle
de 1 000 F au Collège
Zola

DATE DE CONVOCATION

7 avril 1979

DATE D'AFFICHAGE

9 avril 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27
Nombre de présents 20
Nombre de votants 26